

LISTE « VOTRE QUALITÉ DE VIE, MA PRIORITÉ »

L'arrivée des beaux jours se conjugue avec la préparation des différentes échéances annoncées par le gouvernement, qu'il s'agisse du déconfinement, de la reprise progressive de l'activité économique et culturelle mais aussi de l'organisation des élections départementales et régionales. Nous sommes ainsi à vos côtés pour vous accompagner dans ces étapes tant attendues de déconfinement.

Corollaire de la sortie du confinement, la campagne de vaccination monte en puissance avec notre nouveau centre de vaccination désormais établi à Eco'Parc. Succédant au premier centre situé sur le site de l'Hôpital Privé Arnault Tzanck Mougins Sophia-Antipolis, ouvert dès janvier dernier, grâce à l'étroite collaboration des personnels de la Mairie de Mougins, des professionnels de santé libéraux de la Communauté Professionnelle de Territoire de Santé Pays d'Azur et des professionnels de l'Hôpital Privé : ce sont ainsi près de 8 000 vaccinations qui ont été effectuées. Le site de l'Eco'Parc offre un emplacement plus vaste, adapté à la nouvelle stratégie vaccinale qui permet une augmentation croissante des doses allouées et un élargissement du public éligible à la vaccination. Depuis le 28 avril, toutes les séances de vaccination du public s'y déroulent, que ce soit pour une première ou une deuxième injection de vaccin. Ce nouveau dispositif régi par la Ville de Mougins comprend une trentaine de postes de vaccination. 15 médecins, 30 infirmières dévouées procèdent aux injections et au suivi des personnes vaccinées. L'accueil du public est notamment assuré par une douzaine d'agents de la ville de Mougins dont il faut également saluer la remarquable implication depuis près de six mois.

Sans vous départir des gestes barrières qui doivent rester de rigueur, nous vous invitons aussi à savourer de nouveau in extenso la vie mouginoise, avec la participation de la Ville à la réouverture de nos commerces dans le cadre d'une semaine festive autour des « Happy Days » dans vos quartiers commerçants, du 29 mai au 5 juin. Et à profiter de la programmation proposée par Scène 55 dès le 6 juin, en attendant de découvrir la nouvelle saison qui vous sera dévoilée le 23 juin.

Enfin, l'organisation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains s'inscrit dans un cadre sanitaire totalement maîtrisé, avec la vaccination- ou le cas échéant le dépistage PCR - de tous les membres des bureaux de vote, qui seront également équipés de masques FFP2. Le déroulement du scrutin offrira aussi toutes les garanties pour le confort et la tranquillité d'esprit des électeurs : double file d'attente dont une prioritaire, distanciation, mise à disposition de gants et de gel hydroalcoolique, et désinfection régulière des machines à voter qui constituent - au regard du nombre de manipulations très limité - l'une des réponses les plus efficaces aux exigences sanitaires et civiques qui sont les nôtres.

Richard Galy

Maire de Mougins, Conseiller régional, vice-président de la C.A. Cannes Pays de Lérins

LISTE « AGISSONS POUR MOUGINS »

Démocratie bafouée à Mougins

Lors du dernier conseil municipal, le Maire a ordonné l'expulsion de Mme Di Sinno ,conseillère municipale par la police municipale. En signe de protestation les élus du même groupe Agissons pour Mougins ont quitté la séance.

Qu'a telle fait pour mériter une telle sanction? Demander le respect des procédures, réclamer des documents pour pouvoir voter en toute connaissance de cause, poser des questions sur les délibérations .. bref exercer son mandat de conseillère municipale avec ténacité et sans agressivité. Il est vrai que le Maire doit répondre aux observations de l'opposition ce qui, apparemment, le dérange.

Pourtant l'exemple de transparence doit venir du Maire lui même. Le calme et la pondération sont naturellement requis de celui qui prétend diriger les débats.

Pour être parfois exercé avec passion, le droit d'expression ne justifie jamais une exclusion.

Déjà condamné pour n'avoir pas respecté les droits de l'opposition, le Maire devrait abandonner sa posture politicienne et ne plus faire obstruction à l'expression de la démocratie locale. Les Mouginois que nous représentons ont le droit d'être informés et le groupe Agissons pour Mougins,exclusion ou pas, continuera à œuvrer en ce sens. Pour nous opposition rime avec action. Pas avec figuration. Encore moins avec intimidation. Soyez assurés que nous continuerons à défendre l'intérêt de chaque Mouginois en toutes circonstances

F. Duhalde-Guignard D.Cardon C.Di Sinno D.Casoli

LISTE « MOUGINS AUTREMENT »

Le conseil municipal merite un autre fonctionnement !

Depuis un peu plus d'un an le nouveau conseil municipal ne travaille pas vraiment dans la clarté. Certes, des annonces sont faites par le Maire sur quelques sujets d'importance communale comme le coeur de vie, la nouvelle mairie ou encore les déplacements en vélo.

Nos sollicitations régulières pour obtenir un débat au conseil municipal ainsi qu'un travail préalable en commissions élargies sont restées sans effet à ce jour.

Plusieurs projets sont restés sans réponse sur nos questions précises comme le projet nouvelle Mairie ou la modification du PLU sur la zone des Bréguières. De même sur les projets de pistes cyclables sans plans, ni réelle justification par rapport à un plan vélo qui reste à établir. Tous ces dossiers méritent un échange et un débat au coeur du conseil mais aussi avec les habitants et les associations concernées.

A chaque question sans réponse, l'argument choc «venez nous voir, nous réfléchissons...». Il ne faut pas confondre relations personnelles et démocratie municipale. Chaque projet en gestation doit être diffusé auprès de l'ensemble des conseillers municipaux, à travers des commissions même s'il est incomplet. Il doit être public pour recueillir l'avis de la population et non pas bouclé sans possibilité d'amendement.

C'est ce qu'on appelle la Démocratie participative. Mougins a les moyens de le faire. Soyons à la hauteur des attentes des Mouginois.

Pour la liste Mougins Autrement Jean-Jacques Brégeaut